

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Maternelle-une-etape-supplementaire-vers-la-fin-des-programmes-de-2015>



école & société

Maternelle : une étape supplémentaire vers la fin des programmes de 2015 ?

- Éducation - L'école -

Date de mise en ligne : mardi 15 décembre 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Après avoir publié plusieurs guides pour la maternelle et imposé des évaluations nationales de début de CP chargées de réorienter les pratiques pédagogiques en grande section, le ministre a franchi une étape supplémentaire en demandant au conseil supérieur des programmes (CSP) de « relire » les programmes de 2015. Le résultat est tout à la fois affligeant et inquiétant.

Dans sa note d'*analyse et de propositions*, le CSP reprend à son compte, sans aucun recul critique, les productions de la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) et du conseil supérieur de l'Éducation nationale (CSEN), achevant ainsi de montrer son absence totale d'indépendance vis-à-vis de la politique du ministre. Ce sont toujours les mêmes « experts » qui sont sollicités (A. Bentolila, S. Dehaene, en particulier) et des pans entiers de la recherche sont une fois de plus ignorés. Quant aux enseignants en maternelle, ils n'ont été associés d'aucune manière à ce travail, puisque ni les organisations syndicales ni les associations professionnelles n'ont été entendues.

Dans son introduction, le rapport s'enthousiasme de la politique ministérielle pour la maternelle, l'instruction obligatoire à trois ans qui *offre à tous les enfants les mêmes chances de réussir leur scolarité* (sic), les Assises de la maternelle de mars 2018, les productions du CSEN, les deux guides et les trois notes de service de la DGESCO. Le CSP reprend à son compte l'argument du ministre d'un contexte nouveau créé par l'instruction obligatoire à trois ans pour justifier le réexamen des programmes de 2015, alors que dans les faits, les enfants de trois ans étaient déjà scolarisés à plus de 97%. Le CSP inscrit sa note dans la séquence ministérielle du *renforcement des principes républicains* en insistant très lourdement sur la maîtrise de la langue française, là où les programmes de 2015 mettaient en avant l'acquisition de tous les langages.

Le CSP prend garde de ne pas revenir sur l'ensemble des programmes de 2015, dont on sait qu'ils sont très appréciés des professionnels et évoque l'épanouissement, le bien-être, la sécurité affective, la place du jeu en maternelle. Mais c'est pour mieux consacrer l'essentiel du propos à l'acquisition des « fondamentaux » par des entraînements très scolaires, dont l'objet principal semble être la réussite aux évaluations de début CP. Les évaluations normatives tiennent d'ailleurs une place importante dans cette note, avec en perspective l'introduction d'évaluations dès la petite section.

Serait-ce le retour du projet d'évaluations prédictives - classant les élèves en trois catégories : à risque, à haut risque, sans problèmes - auquel Jean-Michel Blanquer, alors directeur général de l'enseignement scolaire, avait dû renoncer en 2011 ?

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa défend une école maternelle bienveillante, sans pression, attentive aux besoins de chaque enfant, avec des enseignants formés et des Rased complets pour un accompagnement de qualité et non stéréotypé des élèves en fragilité.

L'école maternelle n'a pas pour objectif de trier les élèves mais de permettre à tous une première expérience scolaire positive et sereine.

Il faut donc impérativement éviter la mise en place en maternelle de protocoles d'évaluation stressants. Une observation fine, en contexte, de ce que savent faire les élèves, en les associant à la visualisation de leurs progrès, est à privilégier.

Le SE-Unsa rappelle la forte adhésion des enseignants aux programmes de 2015. Ces programmes sont exigeants et leur mise en oeuvre pédagogique nécessite des ressources (accompagnement et formation, outils, taux d'encadrement adaptés). C'est de ces besoins dont le SE-Unsa souhaiterait discuter avec le ministre.